



Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le 05/07/2024

ID : 030-200034692-20240624-DEL77\_2024-BF



**Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien**  
**DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes**

**Délibération n°77/2024**  
**du Conseil communautaire**  
**Séance du 24 juin 2024**

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 18 juin 2024

Nombre de délégués en exercice : 74

Nombre de délégués présents : 54

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 16

Nombre de délégués absents : 4

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-quatre juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la Communauté d'agglomération.

**Présents :** Michel AGNEL, Éric AJASSE, Guy AUBANEL, Charles BASCLE, Sébastien BAYART, Mohamed BERKANE, Frédéric BERNE, Philippe BERTHOMIEU, Jérôme CARMINATI, Yves CAZORLA, Jennifer CHAPUIS-FAURE, Raymond CHAPUY, Cédric CLEMENTE, Manon CROUSIER, Aurélie DELWARTE, Bernard DUCROS, Michèle FOND-THURIAL, Nathalie FORGEROU, Laetitia GAILLARD, Monique GRAZIANO-BAYLE, Olivier JOUVE, Bernard JULIER, Nathalie LACOUSSE, Christine LADET, Emmanuel LE PARGNEUX, Jean-Marie LAURENS, Béatrice LOISON, Fred MAHLER, Stéphane MARCELLIN, Léopoldina MARQUES-ROUX, Stéphane MAURIN, Julie MERCIER, Gérald MISSOUR, Laurent NADAL, Bernard NASS, Jennifer OBID, Michel ONDE, Patrick PALISSE, Elian PETITJEAN, Pascal PEYRIERE, Marie-Chantal PIONNIER, Alexandre PISSAS, Vérah RANDRIANASOLONANDRASANA, Jean-Christian REY, José RIEU, Muriel ROY-CROS, Claude SALAU, Valère SEGAL, Christophe SERRE, Maria SEUBE, Christian SUAU, Benoit TRICHOT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Frédéric VERNIERE,

**Absents ayant donné procuration :** Sandrine ANGLEZAN à Michèle FOND-THURIAL, Sylvie BARRIEU-VIGNAL à Stéphane MAURIN, Charlotte BARRERE à Jérôme CARMINATI, Christian BAUME à Jean Christian REY, Jacques BERTOLINI à Béatrice LOISON, Pascale BORDES à Bernard NASS, Michel CEGIELSKI à Monique GRAZIANO-BAYLE, Jean-Yves CHAPELET à Bernard DUCROS, Maxime COUSTON à Jennifer OBID, Gilles DELALIEU à Christophe SERRE, Océane ESCLEYNE à Valère SEGAL, Sophie GUIGUE à Nathalie FORGEROU, Véronique HERBE à Cédric CLEMENTE, Christine MUCCIO à Christian SUAU, Olivier ROBELET à Guy AUBANEL, Justine ROUQUAIROL à Philippe BERTHOMIEU

**Absents/Excusés :** Robert GAUTIER, André LOPEZ, Jean-Louis NOIRET, Thierry VINCENT

**Secrétaire de Séance :** Sébastien BAYART

## **OBJET : Budget supplémentaire 2024 du Budget Annexe Aire d'Accueil des Gens du Voyage**

Le présent Budget Supplémentaire du Budget Annexe AAGV comprend :

### **A. La reprise des résultats de l'exercice précédent et les restes à réaliser (RAR)**

Conformément à l'affectation des résultats délibérée précédemment, il est proposé d'inscrire au BS :

- En recettes d'investissement sur la nature 1068 le montant de 12 050,79 € au titre de la couverture d'une partie du besoin de financement,
- Les restes à réaliser en recettes d'investissement pour 3 594,08 € au titre de la subvention de l'état pour la réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage ;
- En dépenses d'investissement, la somme de 519 692,18 € correspondant au solde d'exécution de la section d'investissement reporté (chapitre 001) ;

### **B. Des modifications par rapport aux prévisions du BP 2024 voté en décembre 2023**

#### **1- La section de fonctionnement :**

Les dépenses de fonctionnement sont proposées pour un total de 1 000 €, qui correspondent au remboursement de la taxe foncière à la commune de Bagnols sur Cèze et imputée au chapitre 011 « Charges à caractère général ».

Les recettes de fonctionnement sont proposées pour un total de 1 000 € et relèvent d'une subvention d'équilibre du Budget Principal.

#### **2- La section d'investissement**

Les dépenses d'investissement sont proposées pour un total de 519 692,18 €, et correspondent au déficit d'investissement reporté.

Les recettes d'investissement (hors restes à réaliser et affectation au 1068) sont proposées pour un montant de 504 047 € et correspondent à l'emprunt nécessaire pour équilibrer cette section.

L'ensemble des propositions présentées ci-dessus est retracé dans la maquette annexée.

Vu le code général des collectivités territoriales, plus précisément les articles L2121-29 et L2312-2

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des moyens généraux du 17 juin 2024,

*Délibération n°77.2024 du 24 juin 2024, page 2*

*Délais de recours : la présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité : (5 abstentions)**

- **ADOpte** le budget supplémentaire 2024 du Budget Annexe AAGV, équilibré en section de fonctionnement à hauteur de 1 000 €, et en section d'investissement à hauteur de 519 692,18 €

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze le 24 juin 2024.

**Le Président**

**Jean Christian REY**

*Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le*

**05 JUIL. 2024**



Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le 05/07/2024

ID : 030-200034692-20240624-DEL77\_2024-BF



PSDS 000 P L